

# Commission des valeurs mobilières du Québec

# BULLETIN

## Table des matières

1998-05-15 Vol. XXIX n° 18

<b>1. AVIS</b>		
1.1 Avis d'audience publique.....	1	
1.2 Consultations en cours.....	1	
– Projet d'Énoncé de principe d'un Régime d'Examen Coordonné des demandes de dispense.....	1	
– Avis concernant le Projet d'instruction canadienne 33-101 sur l'administration par le courtier de régimes autogérés tels les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les régimes enregistrés d'épargne-études et les fonds enregistrés de revenu de retraite.....	1	
– Projet de norme multi-latérale.....	2	
– Projet de norme 44-101 sur le régime du prospectus simplifié.....	2	
– Avis concernant le projet de norme canadienne 54-101 - Communication avec les porteurs véritables des titres d'un émetteur assujéti.....	2	
– Avis concernant le projet de norme canadienne 54-102 - Liste d'envoi supplémentaire et dispense d'envoi des états financiers trimestriels.....	2	
1.3 Calendrier des audiences.....	3	
1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.....	3	
1.5 Autres avis.....	3	
– Avis n° 13-301 des autorités canadiennes en valeurs mobilières.....	3	
– SEDAR - Utilisation de mauvais formats de document.....	3	
<b>2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC</b>		
2.1 Décisions de la Commission.....	4	
– Bourse de Montréal - Modification à l'article 6845 de la Règle Six.....	4	
– Clark USA, Inc. (Trizec Hahn Corporation).....	4	
– Corporation d'Acquisition Télémedia (Télémedia Inc.).....	4	
– Estée Lauder Companies Inc. (The).....	5	
– Estée Lauder Cosmetics Ltd. Citibank N.A.....	5	
– Fonds équilibré mondial Templeton.....	5	
– Fonds mondial d'obligations Templeton.....	5	
– Fonds international équilibré Templeton.....	5	
– Great Legends Mining Inc.....	5	
– Hollinger Inc.....	6	
– Les Vêtements de Sports Gildan Inc.....	6	
– Microcell Télécommunications Inc. (First Tel Communication Corporation) (Call-Net Enterprises Inc.) (Téléystème Ltée) (Le Groupe Vidéootron Ltée).....	6	
– Pembridge Inc.....	7	
– Research in Motion Limited (Technology Horizons Ltd.) (1178918 Ontario Inc.) (1178919 Ontario Inc.) (1178920 Ontario Inc.) (1178921 Ontario Inc.).....	7	
– Research in Motion Limited.....	7	
– ScotiaMcLeod Inc. (Scotia Mortgage Investment Corporation).....	7	
– West Fraser Timber Co. Ltd.....	7	
2.2 Décision du Directeur général.....	8	
– Call-Net Enterprises Inc. (Fonorola Inc.).....	8	
– Shaw Communications Inc. (WIC Western International Communications Ltd.).....	8	
<b>3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES</b>		
<b>4. POURSUITES JUDICIAIRES</b>		
4.1 Poursuites criminelles.....	9	
4.2 Poursuites pénales.....	9	
4.3 Poursuites civiles.....	9	
<b>5. INTERDICTIONS</b>		
5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs.....	9	
5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs.....	9	
5.3 Levées d'interdiction.....	9	
<b>6. PLACEMENTS</b>		
6.1 Visas de prospectus.....	10	
<b>Prospectus provisoires</b>		
– Aber Resources Ltd.....	10	
– Bissett & Associates Investment Management Ltd.....	10	
– Catégorie d'actions immobilières mondiale AGF.....	10	
– Environmental Reclamation Inc.....	10	
– Fonds d'actions à dividende BPI.....	10	
– Fonds de placement immobilier H & R.....	10	
– JetForm Corporation.....	10	
– Produits logiciels SoftKey Inc.....	10	
– Queensway Financial Holdings Limited.....	11	
– Sceptre Canadian Equity Fund.....	11	

– Téléystème Mobiles International Inc. ....	11	– Noveder inc.....	16
– Thirty-Five Split Corp. ....	11	– Optimal Robotics Corp.....	16
– Union Gas Limited .....	11	– Perigee Inc.....	16
<b>Prospectus définitifs</b>		– Quantum Biotechnologies Inc. ....	16
– Banque de Montréal .....	11	– Ressources Orient Inc. ....	16
– Caisse Desjardins Masham-Luskville .....	11	– Ressources Unifiées Oasis Inc. ....	16
– Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada .....	11	– Station Mont Tremblant, Société en commandite .....	16
– Danier Leather Inc. (anciennement Royal Leather Goods Limited).....	12	– Projet immobilier Le Plateau .....	16
– Fonds de placement immobilier Cominar .....	12	– Swedish Match AB .....	17
– Fonds Guardian.....	12	– Warnex Pharma Inc.....	17
– Fonds Guardian d'actions de sociétés américaines à forte capitalisation .....	12	– Warnex Pharma Inc.....	17
– Fonds Guardian d'actions de sociétés américaines à forte capitalisation .....	12	6.3 Avis de placement.....	17
– Groupe de Fonds Hirsch .....	12	– Connor Clark Ltd. ....	17
– Fonds de croissance canadienne Hirsch .....	12	– Fonds d'actions canadiennes Émeraude .....	17
– Fonds équilibré Hirsch .....	12	– Fonds d'actions canadiennes Émeraude .....	17
– Fonds de ressources naturelles Hirsch .....	12	– Fonds d'actions canadiennes Émeraude .....	17
– Fonds de revenu fixe Hirsch .....	12	– Fonds d'actions canadiennes Émeraude .....	17
– Industries Dorel Inc. (Les) .....	12	– Fonds d'actions canadiennes Émeraude .....	18
– Mines Agnico-Eagle Limitée .....	12	– Gestion de portefeuilles Banque Royale Inc. ....	18
– Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie (La).....	13	– JetForm Corporation .....	18
– Newport Petroleum Corporation .....	13	– Portefeuille Accès-Privé Croissance, Société en commandite .....	18
– Perigee Inc. ....	13	– Portefeuille Accès-Privé Croissance, Société en commandite .....	18
– Queensway Financial Holdings Limited.....	13	– Portefeuille Accès-Privé Croissance, Société en commandite .....	18
– Salter Street Films Limited .....	13	– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	18
– Stellarton Energy Corporation .....	13	– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	18
– Theratechnologies Inc.....	13	– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	18
– Trizec Hahn Corporation .....	14	– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	19
<b>Modifications du prospectus</b>		– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	19
– Fonds Multi-Actif, Multi-Style, Multi-Gérant (Les) .....	14	– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	19
– Fonds d'actions canadiennes .....		– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	19
– Fonds à revenu fixe canadien .....		– Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite .....	19
– Fonds d'actions américaines .....		6.4 Refus .....	19
– Fonds d'actions outre-mer .....		6.5 Divers.....	19
– Fonds d'actions des marchés nouveaux .....		– Aber Resources Ltd.....	19
– Fonds REER d'actions mondiales .....		– Aber Resources Ltd.....	19
– Fonds du marché monétaire. ....		– Environmental Reclamation Inc. (anciennement Envirothermic Technologies Limited).....	19
– Société Canadian Tire Limitée (La).....	14	– Fonds de placement immobilier Cominar .....	19
<b>Modifications de la notice d'offre</b>		– Pembina Pipeline Income Fund .....	19
6.2 Dispenses de prospectus .....	14	– Perigee Inc.....	20
– Applied Cellular Technology Corporation et Commstar Ltd. ....	14	– SLM Software Inc. ....	20
– AT&T Corp. ....	14	– Tecsys Inc.....	20
– British American Tobacco PLC et Allied Zurich PLC.....	14	– Theratechnologies inc.....	20
– BTR plc .....	15	6.6 Dépôt de suppléments .....	20
– Caisse centrale Desjardins du Québec .....	15	– Alberta Energy Company Ltd. ....	20
– Canadien Pacifique Limitée.....	15	– Clearnet Communications Inc. ....	20
– St.Lawrence & Hudson Railway Company Limited (« nouvelle StL&H ») .....	15	– Clearnet Communications Inc. ....	20
– Celanese Canada Inc. ....	15	– Compagnie de la Baie d'Hudson .....	20
– Fonds de placement immobilier Cominar .....	15	– Crédit Chrysler Canada Ltée.....	20
– Fonds de placement immobilier Cominar .....	15	– Crédit Industriel Desjardins Inc.....	21
– Groupe SNC - Lavalin Inc. ....	15	– General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée.....	21
– Groupe SNC-Lavalin Inc. ....	15		
– Mines Western Quebec Inc. ....	15		

– Les Industries Dorel Inc.....	21
– La Société Canadian Tire Limitée.....	21
– Société d'énergie Talisman Inc.....	21
– Westcoast Energy Inc. ....	21
<b>7. OFFRES PUBLIQUES</b>	
7.1 Avis .....	21
– Rayrock Yellowknife Resources Inc. ....	21
(Minera Rayrock Inc.)	
– Shaw Communications Inc. conjointement avec sa filiale Shaw Acquisitions Inc. ....	21
(WIC Western International Communications Ltd.)	
7.2 Dispenses .....	21
7.3 Refus.....	21
<b>8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS</b>	
8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs.....	22
8.2 Inscriptions .....	22
8.3 Inscriptions conditionnelles.....	24
8.4 Agréments.....	24
8.5 Reprises d'activités .....	25
8.6 Interruptions d'activités.....	25
8.7 Radiations .....	25
– James P. Marshall, Inc. ....	25
8.8 Cessations de fonctions .....	26
8.9 Dispenses .....	26
8.10 Exercice d'une autre activité.....	26
8.11 Refus.....	27
8.12 Divers .....	27
– GT Global.....	27
– Gestion de l'Actif Atlas Inc.....	27
– Gestion Sodagep Inc. ....	27
<b>9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION</b>	
9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers .....	28
– Explogas Ltée.....	28
9.2 Dispenses .....	28
9.3 Refus.....	28
9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti .....	28
– Cobre Mining Company Inc.....	28
– Double Impact Communications Corp. ....	28
– Paragon Petroleum Corporation .....	28
<b>ANNEXES - AUTRES INFORMATIONS</b>	
A. Dépôt de documents d'information .....	A-1
B. Déclarations d'initiés.....	B-1
C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec.....	C-1

Le contenu de cette publication relève de la Commission  
des valeurs mobilières.

Cette édition a été produite par la Direction générale des  
publications gouvernementales.

ISSN 0707-8420

© Québec



---

**1. AVIS**

---

**1.1 Avis d'audience publique**

**1.2 Consultations en cours**

– **Projet d'Énoncé de principe d'un Régime d'Examen Coordonné des demandes de dispense**

**Avis de consultation 12-401**

Cet avis a été publié dans le bulletin du 30 janvier 1998 (Vol. XXIX, n° 3, pages 8 à 11) Veuillez aussi vous référer au bulletin du 13 février 1998 (Vol. XXIX, n° 5, page 3) pour une modification à cet avis.

Les personnes intéressées peuvent se procurer une copie du projet de « Concept Proposal for a National Application System » et de l'avis de consultation en faisant la demande au Secrétaire de la Commission.

Les personnes intéressées sont invitées à faire part de leurs observations sur ce projet d'énoncé de principe, par écrit, **avant le 1<sup>er</sup> juin 1998**, à l'adresse suivante :

M<sup>e</sup> Claude St Pierre  
Secrétaire  
Commission des valeurs mobilières du Québec  
800, square Victoria  
C.P. 246, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Tél. : (514) 873-5326  
1-800-361-5072

Les personnes qui soumettent des observations nous obligeront en nous transmettant une copie électronique de leurs observations sur disquette.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Les personnes qui ont des questions ou qui sont intéressées à participer aux tests prévus pour le régime peuvent s'adresser à :

Madame Sylvie Lalonde  
Conseillère en réglementation  
Direction de la recherche et du développement des marchés

Tél. : (514) 873-5009, poste 328  
Internet : sylvie.lalonde@cvmq.gouv.qc.ca

– **Avis concernant le Projet d'instruction canadienne 33-101 sur l'administration par le courtier de régimes autogérés tels les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les régimes enregistrés d'épargne-études et les fonds enregistrés de revenu de retraite**

Cet avis a été publié dans le bulletin du 13 février 1998 (Vol. XXIX, n° 5, pages 1 et 2).

La Commission des valeurs mobilières du Québec a publié cet avis relatif au Projet d'instruction canadienne 33-101 afin d'obtenir des commentaires.

La version anglaise de l'avis et des extraits pertinents au Québec du projet d'instruction canadienne sont disponibles au Secrétariat de la Commission. Pour en obtenir une copie, et pour proposer des commentaires qui seront pris en compte par la Commission, veuillez communiquer par écrit, en duplicata, **avant le 15 mai 1998**, avec :

M<sup>e</sup> Claude St Pierre  
Secrétaire  
800, Square Victoria, 17<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Une disquette incluant les commentaires (en format DOS ou Windows, préférablement Word) devrait également être produite à la Commission.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec :

Madame Renée Piette  
Conseillère en réglementation  
Tél. : (514) 873-5009, poste 330

– **Projet de norme multi-latérale  
Projet de norme 44-101 sur le régime du  
prospectus simplifié**

Cet avis a été publié dans le bulletin du 20 février 1998 (Vol. XXIX, n° 6, pages 1 et 2).

La Commission des valeurs mobilières du Québec souhaite recevoir des commentaires sur le projet de norme 44-101. Les commentaires doivent être remis à la Commission par écrit, en duplicata, **avant le 22 mai 1998**.

La version anglaise des extraits pertinents au Québec du projet de norme, de l'instruction complémentaire et de l'avis explicatif sont disponibles au Secrétariat de la Commission. Pour en obtenir une copie, et pour proposer des commentaires qui seront pris en compte par la Commission, veuillez communiquer avec :

M<sup>e</sup> Claude St Pierre  
Secrétaire  
800, square Victoria  
C.P. 246, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 873-5326

Une disquette incluant les commentaires (en format DOS ou WINDOWS, préférablement WORD) devrait également être produite à la Commission.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec :

Monsieur Pierre Martin  
Conseiller juridique  
Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél : (514) 873-5009, poste 262

– **Avis concernant le projet de norme  
canadienne 54-101 - Communication avec  
les porteurs véritables des titres d'un  
émetteur assujéti**

Cet avis a été publié le 27 février 1998 (Vol. XXIX, n° 7, pages 7 à 10).

La version anglaise de l'avis et des extraits pertinents au Québec du projet de norme cana-

dienne est disponible au Secrétariat de la Commission. Pour en obtenir une copie, et pour proposer des commentaires qui seront pris en compte par la Commission, veuillez communiquer par écrit, **avant le 29 mai 1998**, en duplicata, avec :

M<sup>e</sup> Claude St Pierre  
Secrétaire  
800, square Victoria, 17<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Une disquette incluant les commentaires (en format DOS ou Windows, préférablement Word) devrait également être produite à la Commission.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec :

Madame Diane Joly

Directrice de la recherche et du développement  
des marchés

Tél : (514) 873-5009 (220)

– **Avis concernant le projet de norme  
canadienne 54-102 - Liste d'envoi  
supplémentaire et dispense d'envoi des  
états financiers trimestriels**

Cet avis a été publié le 27 février 1998. (Vol. XXIX, n° 7, pages 7 à 10).

La version anglaise de l'avis et des extraits pertinents au Québec du projet de norme canadienne est disponible au Secrétariat de la Commission. Pour en obtenir une copie, et pour proposer des commentaires qui seront pris en compte par la Commission, veuillez communiquer par écrit, **avant le 29 mai 1998**, en duplicata, avec :

M<sup>e</sup> Claude St Pierre  
Secrétaire  
800, square Victoria, 17<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Une disquette incluant les commentaires (en format DOS ou Windows, préférablement Word) devrait également être produite à la Commission.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec :

Madame Diane Joly  
Directrice de la recherche et du développement  
des marchés

Tél : (514) 873-5009, poste 220

### 1.3 Calendrier des audiences

Le 19 mai 1998 14 h 30	Avantages, Services Financiers Inc.
Le 26 mai 1998 9 h 30	Ressources minières Atrium Inc.
Le 28 mai 1998 9 h 30	M. Réginald Boutin
Les 1 <sup>er</sup> , 2 et 5 juin 9 h 30	Amstrong World Industries Inc. Domco Inc.

Les dates d'audience peuvent être modifiées sans avis préalable. Veuillez vérifier auprès de la Commission quelques jours auparavant.

### 1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec

On trouvera en annexe la liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

### 1.5 Autres avis

#### – Avis n° 13-301 des autorités canadiennes en valeurs mobilières SEDAR - Utilisation de mauvais formats de document

Le personnel de chaque Autorité canadienne en valeurs mobilières (le « personnel ») continue de recevoir des documents dans des formats électroniques inacceptables. Le personnel a surveillé les communications de dossiers d'information et a remarqué qu'environ 15 % des

dépôts effectués comportaient des documents présentés dans le mauvais format, ce qui ajoute indûment à sa tâche et nuit au grand public, lorsqu'il veut accéder à cette information.

Nous rappelons aux émetteurs que la liste des formats électroniques acceptables n'a pas changé depuis l'instauration de SEDAR le 1<sup>er</sup> janvier 1997. Les logiciels utilisés pour créer les documents ont été choisis en raison de leur utilisation répandue dans les milieux de travail et parce qu'ils permettent au personnel et au grand public de récupérer, de visionner et d'imprimer les documents soumis électroniquement au moyen de SEDAR. Les formats acceptables indiqués à l'article 7.2 du Manuel du déposant SEDAR sont les suivants :

1. Corel WordPerfect pour DOS ou Windows, versions 5.1, 5.2, 6.0 et 6.1;
2. Microsoft Word pour Windows, versions 6.0x et 7.0;
3. Adobe Acrobat, versions 2.x et 3.0, le format résultant étant connu sous le nom de *Portable Document Format* (« PDF »).

**Nous rappelons aux émetteurs que les documents créés à partir des dernières versions de MS Word (MS Word 97) et Corel WordPerfect (WordPerfect 7 et 8) ne sont pas acceptables.**

Soulignons que les documents soumis dans le format « RTF » (*Rich Text Format*) en particulier causent des problèmes. Il s'agit de documents que les déposants nous soumettent en croyant qu'ils ont converti correctement leurs fichiers dans un format acceptable. Les documents créés avec MS Office 97 ou MS Word 97 et sauvegardés sur des versions plus anciennes de MS Word (Word 6.0/95) sont malencontreusement sauvegardés en format « RTF » (lequel n'est pas acceptable) plutôt qu'en Word 6.0, comme ils le croient. Les utilisateurs de MS Word 97 doivent s'assurer que le convertisseur binaire Word 6.0/95 a été appliqué au logiciel MS Office 97/MS Word 97, ou que ce dernier logiciel permet une conversion correcte.

On peut se procurer le nouveau convertisseur binaire Word 6.0/95 pour Word 97 à l'adresse Internet suivante (dernière vérification : 1<sup>er</sup> mai 1998) :

<http://www.microsoft.com/word/enhancements/wrd6ex32.asp>

Grâce à ce convertisseur, les documents créés à partir de MS Word 97 peuvent être

sauvegardés dans un véritable format de fichier binaire comportant une extension « doc », ce qui assure que le document sera dans un format acceptable.

Le 19 août 1997, CDS (SEDAR) Inc. a publié un bulletin de « Mise à jour pour les abonnés » portant sur l'utilisation du convertisseur binaire MS Word 6.0/95 pour MS Office 97 et MS Word 97 pour convertir les documents dans un format acceptable préalablement à leur dépôt. Elle a publié un autre bulletin à ce sujet le 16 avril 1998.

Les émetteurs qui ont des questions sur les formats acceptables sont priés de communiquer avec le représentant de CDS (SEDAR) Inc. de leur région ou avec le service d'assistance en composant le 1-800-219-5381.

À noter que CDS (SEDAR) Inc. et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières révisent actuellement la liste des formats acceptés par SEDAR.

Le 15 mai 1998

---

## 2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC

---

### 2.1 Décisions de la Commission

#### – Bourse de Montréal - Modification à l'article 6845 de la Règle Six

La Commission approuve, en vertu de l'article 177 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la modification de l'article 6845 à la *Règle Six* de la Bourse de Montréal relatif à l'exécution des ordres produits à la criée concernant le marché des contrats à terme. La modification vise à empêcher qu'un ordre ne soit séparé dans le but de tirer avantage de la procédure de distribution dans la corbeille de négociation.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0548

Article(s) : L-177

Date : 1997-10-09

#### – Clark USA, Inc. (Trizec Hahn Corporation)

La Commission dispense la société Trizec Hahn Corporation, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de l'obligation prévue à l'article 148 de la Loi, de l'inscription à titre de courtier, pour lui permettre de procéder à la distribution en tant que dividende en nature à ses actionnaires, d'actions ordinaires de la société Clark USA, Inc., pour lesquelles un prospectus provisoire daté du 26 septembre 1997 a été déposé auprès de la Commission.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0553

Article(s) : L-263 et L-148

Date : 1997-10-14

#### – Corporation d'Acquisition Télémedia (Télémedia Inc.)

La Commission dispense de l'application de l'article 60 de l'*Instruction générale n° Q-27*, la société Corporation d'Acquisition Télémedia (ci-après l'« offrant »), filiale en propriété exclusive de Société Télémedia, dans le cadre de son offre publique d'achat visant la totalité des actions de catégorie A (ci-après les « actions A ») de la société Télémedia Inc. (ci-après la « société visée »). La dispense est accordée afin de permettre à l'offrant d'exercer les votes afférents aux actions A qu'il aura acquises sur les marchés de Montréal et de Toronto, pendant la durée de l'offre et conformément à ses

modalités, et de considérer ces votes comme des votes exercés par des porteurs minoritaires aux termes de cet article. La dispense est accordée vu l'ensemble des circonstances entourant l'offre, notamment le niveau élevé de participation de Société Télémedia dans la société visée, le fait que l'opération de fermeture est clairement décrite dans l'offre, qu'une dispense d'évaluation des titres visés a été accordée par la Commission et le fait que les achats en bourse respecteront les dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières* ainsi que les règles des bourses concernées.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0544  
IG : (Q-27)-60  
Date : 1997-10-09

– **Estée Lauder Companies Inc. (The Estée Lauder Cosmetics Ltd. Citibank N.A.**

La Commission dispense la société The Estée Lauder Companies Inc. (ci-après la « société ») et sa filiale canadienne, la société Estée Lauder Cosmetics Ltd., de l'application de l'article 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dans le cadre du régime d'achat d'actions de la société à l'intention des employés Estée Lauder Cosmetics Ltd., résidant au Québec. La Commission octroi également cette dispense à Citibank N.A., qui agira à titre de gardien, de teneur des livres et de mandataire en vertu du régime. La dispense est valable pour le régime présenté à la Commission, tant et aussi longtemps que la société ou que sa filiale ne seront pas des émetteurs assujettis au Québec et que la société respectera la réglementation prescrite aux États-Unis.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0542  
Article(s) : L-263 et L-148  
Date : 1997-10-09

– **Fonds équilibré mondial Templeton  
Fonds mondial d'obligations Templeton  
Fonds international équilibré Templeton**

La Commission dispense le Fonds équilibré mondial Templeton, le Fonds mondial d'obligations Templeton et le Fonds international équilibré Templeton, de l'application du paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 283 du *Règlement sur les valeurs mobilières* et du sous-paragraphe a) du paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 2.04 de l'*Instruction générale n° C-39*, afin de leur permettre d'investir jusqu'à 20 % de leur actif net, calculé au moment de la transaction, dans tout titre d'emprunt émis ou garanti quant au capital et aux intérêts par un gouvernement ou un

organisme gouvernemental ou par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Société financière internationale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ou la Banque européenne d'investissement, lorsque les titres ont une cote AA selon l'évaluation faite par Standard & Poor's Corporation ou une cote équivalente établie par une agence d'évaluation énumérée dans l'*Instruction générale n° C-39*; ou jusqu'à 35 % de leur actif net, calculé au moment de la transaction, dans tout titre d'emprunt émis ou garanti quant au capital et aux intérêts par un gouvernement ou un organisme gouvernemental ou par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Société financière internationale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ou la Banque européenne d'investissement, lorsque les titres ont une cote AAA selon l'évaluation faite par Standard & Poor's Corporation ou une cote équivalente établie par une agence d'évaluation énumérée dans l'*Instruction générale n° C-39*.

La dispense est accordée jusqu'au renouvellement du visa du prospectus en 1998.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0545  
Article(s) : L-263 et R-283, 1<sup>o</sup>)  
IG : (C-39)-2.04 1<sup>o</sup>) a)  
Date : 1997-10-09

– **Great Legends Mining Inc.**

La Commission dispense la société Great Legends Mining Inc. (ci-après la « société ») de l'application de l'article 4 de l'*Instruction générale n° Q-3*, afin de lui permettre d'accorder au placeur pour compte Loewen, Ondaatje, McCutcheon Limited, à titre de rémunération additionnelle, des bons de souscription lui permettant d'acquérir au plus 5 % des actions qui seront placées dans le cadre d'un premier appel à l'épargne pour lequel la société a déposé un prospectus provisoire, daté du 30 juin 1997. La dispense est accordée aux motifs suivants : 1) les options viendront à échéance 18 mois suivant la signature de la convention de placement pour compte 2) le prix d'exercice des options respectera le prix minimal de souscription prévu à l'article 11 de l'*Instruction générale n° Q-4* et 3) le placeur pour compte recevra une rémunération de base égale à 7 % du total des souscriptions.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0543  
IG : (Q-3)-4  
Date : 1997-10-09

– **Hollinger Inc.**

La Commission dispense la société Hollinger Inc., de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de traduire la note d'information dans le cadre de son offre publique de rachat visant la totalité de ses unités participatives. La dispense est accordée à la condition que la version française de la note d'information soit mise à la poste au plus tard le 10 octobre 1997 ou qu'à défaut de remplir cette exigence, un communiqué de presse en français soit émis résumant les modalités de l'offre et indiquant que la version française du document d'information soit mise à la poste au plus tard le 14 octobre 1997 et qu'une lettre soit envoyée aux porteurs inscrits résidents du Québec, mentionnant l'information contenue dans le communiqué de presse.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0546  
Article(s) : L-263 et L-40.1  
Date : 1997-10-09

– **Les Vêtements de Sports Gildan Inc.**

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Les Vêtements de Sports Gildan (ci-après la « société ») des exigences du premier alinéa de l'article 37.5 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, autorisant cette société à utiliser un régime de fixation du prix après le visa et permet l'utilisation du régime de prospectus avec supplément prévu aux articles 37.5, 37.6 et 37.7 du *Règlement* et en conformité avec l'*Instruction générale n° C-44*, dans le cadre du premier appel public à l'épargne visant le placement des actions avec droit de vote subalterne de son capital-actions.

La dispense est accordée à la condition que des renseignements définitifs relatifs au prix soient inclus dans le supplément au prospectus. Elle est aussi accordée compte tenu de la taille de la société et de l'importance du placement et compte tenu que l'utilisation de ce régime permet à la société Les Vêtements de Sports Gildan de coordonner le processus de fixation du prix, de livraison du prospectus aux investisseurs, de confirmation d'achat et de clôture du placement canadien avec le processus américain.

Décision n<sup>o</sup> : 1998-C-0016

Article(s) : L-263 et R-37.5  
R-37.6 et R-37.7  
IG : (C-44)  
Date : 1998-01-27

– **Microcell Télécommunications Inc.  
(First Tel Communication Corporation)  
(Call-Net Enterprises Inc.)  
(Téléystème Ltée)  
(Le Groupe Vidéotron Ltée)**

La Commission dispense la société Call-Net Enterprises Inc. (« Call-Net »), dans le cadre du premier appel public à l'épargne par prospectus au Québec d'actions de catégorie B sans droit de vote de la société Microcell Télécommunications Inc. (la « Société »), de l'application de l'article 2 de l'*Instruction générale n° Q-8*, afin de permettre qu'un total de 3 059 425 actions ordinaires de la Société qu'elle détient, ne soit pas déposées entre les mains d'un tiers. La Commission dispense, de plus, Téléystème Ltée, Call-Net, First Tel Communication Corporation (« First Tel ») et Le Groupe Vidéotron Ltée (« Vidéotron ») de l'application de l'article 17 de l'*Instruction générale n° Q-8*, afin de permettre, quant aux actions ordinaires de la Société qu'elles détiennent et qui ont été déposées entre les mains d'un tiers, le retour à la libre disposition de celles-ci selon la cédule suivante :

- 10,9 % neuf mois après la date du visa du prospectus (ci-après la « date de libération initiale »);
- 15,6 % au premier anniversaire de la date de libération initiale;
- 18,4 % au deuxième anniversaire de la date de libération initiale;
- 22,03 % au troisième anniversaire de la date de libération initiale;
- le reste, soit 33 %, quatre ans après la date de libération initiale.

La dispense est accordée aux motifs suivants :

- First Tel, Vidéotron et Call-Net sont des investisseurs passifs ne participant pas aux opérations courantes de la Société;
- Téléystème Ltée a consenti à déposer entre les mains d'un tiers la totalité des actions ordinaires et des options d'achat d'actions ordinaires de la Société qu'elle détient;
- l'importance du placement envisagé.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0535

IG : (Q-8)-2 et 17  
Date : 1997-10-03

– **Pembridge Inc.**

La Commission dispense Pembridge Inc., en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française de tous les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer incessamment, à la condition que la version française de ces documents soit fournie au moment du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0561  
Article(s) : L-263 et L-40.1  
Date : 1997-10-16

– **Research in Motion Limited  
(Technology Horizons Ltd.)  
(1178918 Ontario Inc.)  
(1178919 Ontario Inc.)  
(1178920 Ontario Inc.)  
(1178921 Ontario Inc.)**

La Commission dispense les sociétés Technology Horizons Ltd., 1178918 Ontario Inc., 1178919 Ontario Inc., 1178920 Ontario Inc. et 1178921 Ontario Inc., des obligations de dépôt en mains tierces qui sont prévues à l'*Instruction générale n° Q-8*, dans le cadre d'un premier placement par prospectus au Québec, des actions ordinaires de la société Research in Motion Limited. La présente dispense est accordée au motif que les actions des porteurs visés ont déjà fait l'objet d'un dépôt entre les mains d'un tiers le 2 décembre 1996 selon la Politique 5.9 de la commission des valeurs mobilières de l'Ontario, laquelle respecte l'esprit de l'*Instruction générale n° Q-8*, que le nombre d'actions ainsi déposées est supérieur à celui prévu dans cette instruction générale et que les titres seront inscrits à la cote de la bourse de Toronto.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0562  
IG : (Q-8)  
Date : 1997-10-16

– **Research in Motion Limited**

La Commission, dans le cadre d'un premier placement par prospectus au Québec d'actions ordinaires de la société Research in Motion Limited (ci-après la « Société »), dispense la Société ainsi que les actionnaires vendeurs, tels que définis au prospectus, de l'application des articles 4B et 5 de l'*Instruction générale n° Q-3*.

La dispense est accordée afin de permettre à la Société et aux actionnaires vendeurs d'accorder aux courtiers Griffiths McBurney & Associés, RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc., NationsBanc Montgomery Securities Inc., CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc., Nesbitt Burns Inc. et Capital Midland Walwyn Inc., agissant à titre de preneurs fermes, une option représentant au plus 15 % de l'émission, aux fins de pourvoir aux répartitions excédentaires ou aux fins de stabiliser le marché. L'option pourra être levée pendant une période de 60 jours après la date de clôture du placement, au prix de l'offre. La dispense est accordée tenant compte des faits ci-dessus et du fait que le placement est effectué dans toutes les provinces canadiennes et que les titres seront inscrits à la cote de la bourse de Toronto.

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0563  
IG : (Q-3)-4B et 5  
Date : 1997-10-16

– **ScotiaMcLeod Inc.  
(Scotia Mortgage Investment Corporation)**

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense le courtier ScotiaMcLeod Inc. de l'application des articles 236.1 et 237.1 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la société Scotia Mortgage Investment Corporation visant le placement d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de catégorie A de cet émetteur, au motif que le courtier en titre satisfait aux critères qui ont été énoncés dans l'avis de la Commission sur les conflits d'intérêts qui a été publié le 13 décembre 1996 (B.C.V.M.Q. 1996-12-13, Vol XXVIII, n° 50, 1-2).

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0549  
Article(s) : L-263 et R-236.1  
L-263 et R-237.1  
Date : 1997-10-10

– **West Fraser Timber Co. Ltd.**

La Commission dispense la société West Fraser Timber Co. Ltd., en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus provisoire qu'elle entend déposer incessamment. La dispense est accordée à la condition que la version française soit fournie au moment du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

1998-05-15 Vol. XXIX n° 18

Décision n<sup>o</sup> : 1997-C-0552  
Article(s) : L-263 et L-40.1  
Date : 1997-10-14

## 2.2 Décision du Directeur général

### – Call-Net Enterprises Inc. (Fonorola Inc.)

Vu la demande présentée le 22 avril 1998;

Vu l'article 183 du Règlement et l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi;

**EN CONSÉQUENCE**, le Directeur général et chef de l'exploitation :

Dispense Call-Net Enterprises Inc. de l'obligation de préparer un rapport d'évaluation dans le cadre de son offre publique d'achat visant la totalité des actions ordinaires et des actions de catégorie « A » non votantes en circulation de la société Fonorola Inc. La présente dispense est accordée au motif que la société Call-Net Enterprises Inc. n'a pas accès aux informations requises pour effectuer l'évaluation prévue à l'article 183 du Règlement et que les autres conditions prévues au troisième alinéa de l'article 183 du Règlement sont respectées, sans que l'initiateur puisse s'assurer si des initiés de la société visée ont fait des opérations sur les titres de cette dernière.

Décision n° : 1998-DG-0013  
Article(s) : L-263 et R-183  
Date : 1998-05-01

### – Shaw Communications Inc. (WIC Western International Communications Ltd.)

Vu la demande présentée le 20 avril 1998;

Vu l'article 183 du Règlement et l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi;

**EN CONSÉQUENCE**, le Directeur général et chef de l'exploitation :

Dispense Shaw Communications Inc. de l'obligation de préparer un rapport d'évaluation dans le cadre de l'offre publique d'échange de la société Shaw Communications Inc. visant la totalité des actions à droit de vote catégorie B

en circulation de la société WIC Western International Communications Ltd. La présente dispense est accordée notamment aux motifs (i) que la société Shaw Communications Inc. n'a pas accès aux informations requises pour préparer l'évaluation autrement exigée par l'article 183 et (ii) que l'offre de la société Shaw Communications Inc. est concurrente à celle de la société CW Shareholdings Inc. faite à 39,00 \$ pour chaque action catégorie A et chaque action catégorie B qui a par ailleurs obtenue, le 20 avril 1998, la dispense d'évaluation telle que demandée par la société Shaw Communications Inc.

Décision n° : 1998-DG-0012  
Article(s) : L-263 et R-183  
Date : 1998-04-21

---

**3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES**

---

---

**4. POURSUITES JUDICIAIRES**

---

**4.1 Poursuites criminelles**

**4.2 Poursuites pénales**

**4.3 Poursuites civiles**

---

**5. INTERDICTIONS**

---

**5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs**

**5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs**

**5.3 Levées d'interdiction**

---

## 6. PLACEMENTS

---

### 6.1 Visas de prospectus

#### *Prospectus provisoires*

– **Aber Resources Ltd.**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 11 mai 1998 concernant le placement de 7 000 000 d'actions ordinaires, au prix de 14,70 \$ l'action.

Le visa prend effet le 12 mai 1998.

Preneurs fermes :

Bunting Warburg Inc.  
Société de Valeurs First Marathon Limitée  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.  
Deacon Capital Corporation

Numéro de projet Sédar : 91584

– **Bissett & Associates Investment Management Ltd.**

Visa du prospectus provisoire du 28 avril 1998 concernant le placement de 1 312 500 actions ordinaires.

Le visa prend effet le 6 mai 1998.

Preneurs fermes :

ScotiaMcLeod Inc.  
Capital Midland Walwyn Inc.  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar : 87738

– **Catégorie d'actions immobilières mondiale AGF**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 24 avril 1998 concernant le placement d'actions et de parts.

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 86757

– **Environmental Reclamation Inc.**

Visa du prospectus provisoire du 5 mai 1998 concernant le placement d'actions ordinaires.

Le visa prend effet le 12 mai 1998.

Placeur pour compte :

Groome Capital Advisory Inc.

Numéro de projet Sédar : 91216

– **Fonds d'actions à dividende BPI**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 4 mai 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 90154

– **Fonds de placement immobilier H & R**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 8 mai 1998 concernant le placement de 8 510 640 parts, au prix de 11,75 \$ chacune.

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Preneurs fermes :

Capital Midland Walwyn Inc.  
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.  
HSBC James Capel Canada Inc.  
ScotiaMcLeod Inc.  
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 90904

– **JetForm Corporation**

Visa du prospectus provisoire du 16 avril 1998 concernant le placement de 2 200 000 actions ordinaires, pouvant être émises lors de l'exercice des bons de souscriptions spéciaux antérieurement placés au prix de 21,25 \$ US le bon de souscription spécial.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Preneurs fermes :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.  
Goldman Sachs Canada  
Capital Midland Walwyn Inc.  
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 84409

– **Produits logiciels SoftKey Inc.**

Visa du prospectus provisoire du 30 avril 1998 concernant le placement de 8 687 500 actions échangeables ne comportant pas droit de vote qui seront émises lors de l'exercice des bons de souscription spéciaux, antérieurement placés au prix de 22,80 \$ le bon de souscription spécial.

Le visa prend effet le 12 mai 1998.

Preneurs fermes :

Griffiths McBurney & Associés  
Société de Valeurs First Marathon Limitée

Numéro de projet Sédar : 88476

– **Queensway Financial Holdings Limited**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 6 mai 1998 concernant le placement d'un emprunt en débetures subordonnées, convertibles, non garanties à 5,25 % et échéant le 21 mai 2008 au prix de 1 000 \$ par débetures.

Le visa prend effet le 6 mai 1998.

Preneurs fermes :

Nesbitt Burns Inc.  
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.  
Griffiths McBurney & Associés  
ScotiaMcLeod Inc.  
Capital Newcrest Inc.

Numéro de projet Sédar : 90174

– **Sceptre Canadian Equity Fund**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 9 avril 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 91309

– **Téléystème Mobiles International Inc.**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 12 mai 1998 concernant le placement de 8 000 000 d'actions avec droit de vote subalterne.

Le visa prend effet le 12 mai 1998.

Preneurs fermes :

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.  
Merrill Lynch Canada Incorporée  
Nesbitt Burns Inc.  
ScotiaMcLeod Inc.  
HSBC James Capel Canada Inc.  
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.  
Goldman Sachs Canada

Numéro de projet Sédar : 91637

– **Thirty-Five Split Corp.**

Visa du prospectus provisoire du 7 mai 1998 concernant le placement d'actions de capital et le placement d'actions privilégiées, au prix de 25 \$ l'action privilégiée.

Le visa prend effet le 12 mai 1998.

Mandataire :

ScotiaMcLeod Inc.

Numéro de projet Sédar : 90873

– **Union Gas Limited**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 8 mai 1998 concernant le placement de titres d'emprunt non garantis.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 91109

**Prospectus définitifs**

– **Banque de Montréal**

Visa du prospectus simplifié du 7 mai 1998 concernant le placement de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif, série 6, au prix de 25,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 7 mai 1998.

Preneurs fermes :

Nesbitt Burns Inc.  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.  
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.  
ScotiaMcLeod Inc.  
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.  
Capital Midland Walwyn Inc.  
Valeurs Mobilières TD Inc.  
Société de Valeurs First Marathon Limitée

Numéro de projet Sédar : 88853

– **Caisse Desjardins Masham-Luskville**

Visa du prospectus du 23 avril 1998 concernant le placement de 4 700 parts permanentes au prix de 10 \$ la part.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 72314

– **Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada**

Visa du prospectus simplifié du 7 mai 1998 concernant le placement de 1 800 000 000 US de titres d'emprunt aux États-Unis.

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 78444

– **Danier Leather Inc. (anciennement Royal Leather Goods Limited)**

Visa du prospectus du 6 mai 1998 concernant le placement de 6 040 000 actions subalternes comportant droit de vote au prix de 11,25 \$ l'action.

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Preneurs fermes :

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.  
Nesbitt Burns Inc.  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar : 62058

– **Fonds de placement immobilier Cominar**

Visa du prospectus du 8 mai 1998 concernant le placement de 15 745 000 parts, dont 9 545 000 parts sont représentées par des reçus de versement, au prix de 10 \$ la part, dont, dans le cas des parts constatées par reçus de versement, 6 \$ sont payables à la clôture.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Preneurs fermes :

Valeurs Mobilières TD Inc.  
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.  
HSBC James Capel Canada Inc.  
Capital Midland Walwyn Inc.  
Corporation Recherche Capital  
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar : 81775

– **Fonds Guardian  
Fonds Guardian d'actions de sociétés  
américaines à forte capitalisation**

Visa du prospectus simplifié du 1<sup>er</sup> mai 1998 concernant le placement de parts de catégorie classique.

Le visa prend effet le 7 mai 1998.

Mandataire :

Groupe de Fonds Guardian Ltée

Numéro de projet Sédar : 78477

– **Fonds Guardian  
Fonds Guardian d'actions de sociétés  
américaines à forte capitalisation**

Visa du prospectus simplifié du 1<sup>er</sup> mai 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 7 mai 1998.

Mandataire :

Groupe de Fonds Guardian Ltée

Numéro de projet Sédar : 78487

– **Groupe de Fonds Hirsch  
Fonds de croissance canadienne Hirsch  
Fonds équilibré Hirsch  
Fonds de ressources naturelles Hirsch  
Fonds de revenu fixe Hirsch.**

Visa du prospectus simplifié du 5 mai 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 80894

– **Industries Dorel Inc. (Les)**

Visa du prospectus simplifié du 7 mai 1998 concernant le placement de 3 277 500 actions à droit de vote subalterne, catégorie B dont 2 817 500 par la succession de Leo Schwartz et par madame Leo Schwartz.

Le présent visa donné selon le régime de l'examen accéléré confirme que le prospectus simplifié définitif a également été visé par les autorités de valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Le visa prend effet le 7 mai 1998.

Preneurs fermes :

Goldman Sachs Canada  
HSBC James Capel Canada Inc.  
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.  
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.  
ScotiaMcLeod Inc.  
Sprott Valeurs Mobilières Limitée

Numéro de projet Sédar : 83612

– **Mines Agnico-Eagle Limitée**

Visa du prospectus simplifié du 4 mai 1998 concernant le placement de 10 302 326 actions ordinaires, au prix de 10,75 \$ l'action.

Le visa prend effet le 6 mai 1998.

Preneurs fermes :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.  
Société de Valeurs First Marathon Limitée  
Capital Midland Walwyn Inc.  
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.  
Nesbitt Burns Inc.

Numéro de projet Sédar : 87159

– **Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie (La)**

Visa du prospectus simplifié du 7 mai 1998 concernant le placement de 250 000 000 \$ de débetures de rang inférieur 5,80 %, série 1, échéant en 2013 et de 150 000 000 \$ de débetures de rang inférieur 6,30 %, série 2, échéant en 2028.

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Preneurs fermes :

Goldman Sachs Canada  
Nesbitt Burns Inc.  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar : 88402

– **Newport Petroleum Corporation**

Visa du prospectus simplifié du 7 mai 1998 concernant le placement de 6 000 000 d'actions ordinaires au prix de 6,90 \$ l'action et de 2 000 000 d'actions ordinaires accréditives au prix de 7,65 \$ l'action.

Le visa prend effet le 7 mai 1998.

Preneurs fermes :

Valeurs Mobilières TD Inc.  
Nesbitt Burns Inc.  
Société de Valeurs First Marathon Limitée

Numéro de projet Sédar : 87665

– **Perigee Inc.**

Visa du prospectus du 8 mai 1998 concernant le placement de 3 642 261 actions ordinaires au prix de 20 \$ l'action.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Preneurs fermes :

ScotiaMcLeod Inc.  
Nesbitt Burns Inc.  
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar : 78270

– **Queensway Financial Holdings Limited**

Visa du prospectus simplifié du 13 mai 1998 concernant le placement de 100 000 000 \$ en débetures subordonnées convertibles non garanties à 5,25 %, échéant le 21 mai 2008.

Le visa prend effet le 13 mai 1998.

Preneurs fermes :

Nesbitt Burns Inc.  
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.  
Griffiths McBurney & Associés  
ScotiaMcLeod Inc.  
Capital Newcrest Inc.

Numéro de projet Sédar : 90174

– **Salter Street Films Limited**

Visa du prospectus du 8 mai 1998 concernant les placements suivants :

- le placement de 2 485 100 actions subalternes comportant droit de vote au prix de 6,50 \$ l'action;
- le placement secondaire de 346 200 actions subalternes comportant droit de vote par Micheal Donovan et Paul Donovan au prix de 6,50 \$ l'action;
- le placement de 211 580 actions subalternes comportant droit de vote à l'exercice de bons de souscription au prix de 6,50 \$ l'action auprès des preneurs fermes.

Le visa prend effet le 11 mai 1998.

Preneurs fermes :

Yorkton Valeurs Mobilières Inc.  
Capital Midland Walwyn Inc.  
Griffiths McBurney & Associés  
ScotiaMcLeod Inc.

Numéro de projet Sédar : 80938

– **Stellarton Energy Corporation**

Visa du prospectus du 5 mai 1998 concernant le placement de 2 600 000 actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice de bons de souscription spéciaux, émis à 4,05 \$ le bon.

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Preneur ferme :

Bunting Warburg Inc.

Numéro de projet Sédar : 76829

– **Theratechnologies Inc.**

Visa du prospectus simplifié du 8 mai 1998 concernant le placement de 2 875 000 unités chacune composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription d'action ordinaire au prix de 4,50 \$ l'unité.

Les actions ordinaires sont admissibles au régime d'épargne-actions du Québec.

1998-05-15 Vol. XXIX n° 18

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Preneurs fermes :

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.  
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar : 89085

– **Trizec Hahn Corporation**

Visa du prospectus simplifié du 8 mai 1998 concernant le placement d'un emprunt de 275 000 000 \$ en débetures 6,10 % échéant le 1<sup>er</sup> septembre 2000.

Le visa prend effet le 8 mai 1998.

Preneurs fermes :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.  
Goldman Sachs Canada  
Nesbitt Burns Inc.

Numéro de projet Sédar : 88973

**Modifications du prospectus**

– **Fonds Multi-Actif, Multi-Style, Multi-Gérant (Les)**

**Fonds d'actions canadiennes**  
**Fonds à revenu fixe canadien**  
**Fonds d'actions américaines**  
**Fonds d'actions outre-mer**  
**Fonds d'actions des marchés nouveaux**  
**Fonds REER d'actions mondiales**  
**Fonds du marché monétaire.**

Visa de la modification du 6 mai 1998 au prospectus simplifié du 22 janvier 1998 concernant le placement de parts.

Cette modification fait suite à une divulgation différente de l'utilisation des produits dérivés par les Fonds.

Le visa prend effet le 13 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 66221

– **Société Canadian Tire Limitée (La)**

Visa de la modification du 8 mai 1998 du prospectus simplifié du 5 décembre 1996 concernant le placement d'un emprunt de 600 000 000 \$ en titres d'emprunt et bons de souscription à des titres d'emprunt.

Cette modification fait suite à une augmentation de l'offre de 400 000 000 \$ à 600 000 000 \$.

Le visa prend effet le 13 mai 1998.

**Modifications de la notice d'offre**

**6.2 Dispenses de prospectus**

– **Applied Cellular Technology Corporation et Commstar Ltd.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions convertibles de Commstar Ltd., convertibles en actions ordinaires de Applied Cellular Technology Corporation, auprès de tous les détenteurs d'actions ordinaires de Commstar Ltd. en échange de leurs titres, à la condition que :

l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

– **AT&T Corp.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions 1996 de la société auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie des documents d'information respectant les normes des États-Unis soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

– **British American Tobacco PLC et Allied Zurich PLC**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions de British American Tobacco PLC et Allied Zurich PLC auprès des actionnaires de B.A.T. Industries PLC, en échange de leurs titres, conformément aux informations déposées auprès de la Commission et à la condition que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs et entre ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

– **BTR plc**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions de catégorie B de la société auprès de ses détenteurs d'actions ordinaires et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie des documents d'information respectant les Royaume-Uni soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

– **Caisse centrale Desjardins du Québec**

Dispense de prospectus concernant le placement de billets de dépôts d'une valeur nominale de 1 000 000 000 de franc français, 5,25 % l'an, échéant le 18 mai 2009.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 90142

– **Canadien Pacifique Limitée  
St.Lawrence & Hudson Railway Company  
Limited (« nouvelle StL&H »)**

Dispense de prospectus concernant le placement :

1. d'actions ordinaires de Canadien Pacifique Limitée (« CPL ») auprès des porteurs d'actions ordinaires de Ontario and Quebec Railway Company (« O&Q ») et de Toronto, Grey and Bruce Railway Company (« TG&B ») en échange de leurs titres respectifs;
2. d'actions ordinaires et d'actions spéciales rachetables de St.Lawrence & Hudson Railway Company Limited (« la nouvelle StL&H ») auprès des porteurs de titres d'O&Q, de TG&B et de St.Lawrence & Hudson Railway Company Limited (« l'ancienne StL&H ») en échange de leurs titres.

Le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

– **Celanese Canada Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement d'un nombre additionnel d'options de souscription de 425 000 actions ordinaires pour un total de 450 000 actions ordinaires.

Les titres sont placés auprès de dirigeants de la société et de ceux d'une société du même groupe conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

– **Fonds de placement immobilier Cominar**

Dispense Valeurs Mobilières TD Inc. et Lévesque Beaubien Geoffrion Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de la part de lancement de Fonds de placement immobilier Cominar, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

– **Fonds de placement immobilier Cominar**

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de parts du fonds par l'entremise de son régime de réinvestissement des distributions, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

– **Groupe SNC - Lavalin Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement d'un nombre additionnel d'options de souscription de 700 992 actions ordinaires pour un total de 4 900 000 actions.

Les titres sont placés auprès des dirigeants de la société et de ceux de sociétés du même groupe conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

– **Groupe SNC-Lavalin Inc.**

Dispense les porteurs d'options de souscription de 2 038 000 actions ordinaires de Groupe SNC-Lavalin Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement des actions ordinaires à être acquises lors de l'exercice de leurs options.

– **Mines Western Quebec Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 4 906 925 actions ordinaires de Mines Western Québec Inc. auprès des actionnaires de Valmag en échange de leurs actions.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 82666

– **Noveder inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 120 000 actions ordinaires.

Les titres sont placés auprès d'un dirigeant.

– **Optimal Robotics Corp.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'options de souscription de 2 658 000 actions de catégorie A auprès des salariés et dirigeants de la société et de ceux d'une société du même groupe conformément à la notice d'offre du 13 avril 1997;

dispense les porteurs de 702 000 actions de catégorie A à être émises à l'exercice d'options de souscription et dispense les porteurs de 40 000 actions de catégorie A à être émises à l'exercice de bons de souscription de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 742 000 actions de catégorie A.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs et entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

Cette décision annule et remplace la dispense 2147-OFIC-1997 datée le 5 septembre 1997.

– **Perigee Inc.**

Dispense en faveur des porteurs des 5 045 475 actions ordinaires et des 4 744 800 actions de catégorie M de Perigee Inc., acquises alors que la société était une société fermée, de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de ces titres à la condition que l'aliénation de ces titres soit conforme aux dispositions prévues au prospectus du 8 mai 1998 concernant leur dépôt entre les mains d'un tiers.

– **Quantum Biotechnologies Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 6 430 741 actions ordinaires auprès de ses actionnaires.

Les titres sont placés auprès des actionnaires en échange de leurs actions dans le cadre de la restructuration du capital de la société.

Cette décision annule et remplace la décision n° 1998-MC-1159 en date du 6 mai 1998.

Numéro de projet Sédar : 89495

– **Ressources Orient Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 50 000 actions ordinaires en contrepartie partielle de terrains miniers auprès de Mike Lavoie conformément à la convention du 3 avril 1996.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre le souscripteur et des personnes avec qui il a des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujetti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujetti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

– **Ressources Unifiées Oasis Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 340 000 actions ordinaires en contrepartie de terrains miniers auprès de Benoit Boudreault et de Mike Lavoie conformément aux conventions du 3 avril 1996 et du 4 novembre 1997.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujetti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujetti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

– **Station Mont Tremblant, Société en commandite  
Projet immobilier Le Plateau**

Dispense de prospectus pour le placement de contrat d'investissement, à savoir les unités dans le projet immobilier Le Plateau, aux conditions suivantes :

1. le placement s'effectue par des personnes inscrites auprès de la Commission;

2. le placement s'effectue conformément aux informations fournies à la Commission.

– **Swedish Match AB**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de droits de vente auprès de ses porteurs d'actions ordinaires et d'actions dépositaires américains à la condition que :

l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

– **Warnex Pharma Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de 1 260 000 actions ordinaires auprès des employés et dirigeants de la société et de ceux d'une société du même groupe, conformément aux informations déposées auprès de la Commission et à la condition que la société dépose un rapport sur le nombre et la valeur des titres placés au Québec en vertu du régime, conformément aux dispositions prévues à l'article 114 du Règlement.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs et entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens, ou par l'entremise d'un marché organisé à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 80280

– **Warnex Pharma Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions ordinaires de la société auprès de ses actionnaires et de personnes avec qui ils ont des liens, de quatre employés de Laboratoires Biopharm Inc., de Axcan Pharma Inc. et de Danny Kaufer aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie des documents d'information respectant les Lois et Règlements de l'Alberta Securities Commission soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

Numéro de projet Sédar : 79972

### 6.3 Avis de placement

– **Connor Clark Ltd.**

Placement de 148 135 bons de souscription spéciaux, chacun donnant droit à une action catégorie A, sans droit de vote, au prix de 9,75 \$ le bon spécial.

Souscripteurs :

Strew Investments Ltd.  
Taylor Assets (Dominion) Ltd.  
Banque Nationale du Canada  
Gestion de placements Dorchester

Date du placement : le 31 juillet 1997

– **Fonds d'actions canadiennes Émeraude**

Placement de 21 416,491 parts, au prix de 17,8153 \$ la part.

Souscripteur :

TD Asset Management Inc., en tant que gestionnaire

Date du placement : le 23 janvier 1997

– **Fonds d'actions canadiennes Émeraude**

Placement de 9 359,744 parts, au prix de 20,2997 \$ la part.

Souscripteur :

TD Asset Management Inc., en tant que gestionnaire

Date du placement : le 30 octobre 1997

– **Fonds d'actions canadiennes Émeraude**

Placement de 507 584,153 parts, au prix de 11,8207 \$ la part.

Souscripteur :

TD Asset Management Inc., en tant que gestionnaire

Date du placement : le 23 décembre 1997

– **Fonds d'actions canadiennes Émeraude**

Placement de 507 625,300 parts, au prix de 18,5042 \$ la part.

Souscripteur :

1998-05-15 Vol. XXIX n° 18

TD Asset Management Inc., en tant que gestionnaire

Date du placement : le 9 janvier 1998

– **Fonds d'actions canadiennes Émeraude**

Placement de 482 209,161 parts, au prix de 18,6641 \$ la part.

Souscripteur :

TD Asset Management Inc., en tant que gestionnaire

Date du placement : le 15 janvier 1998

– **Gestion de portefeuilles Banque Royale Inc.**

Placement de :

NOM	PARTS	\$ (la part)
RBIM Mortgage Fund	797,3488	106,6303
RBIM Bond Fund	4 595,3796	112,6232
RBIM Canadian Equity Fund	4 396,3677	42,2374
RBIM Dividend Fund	3 943,2816	20,3992
RBIM Global Bond Fund	813,3822	99,4430
RBIM EAFE Fund	4 964,7132	33,4295
RBIM American Equity Trust	3 448,0107	49,2938 US

Souscripteur :

Compagnie Trust Royal

Date du placement : le 15 avril 1998

– **JetForm Corporation**

Placement de 308 300 bons de souscription spéciaux, chacun donnant droit à une action ordinaire, au prix de 21,25 \$ US le bon spécial.

Souscripteurs :

Fiducie Desjardins  
Van Berkomp & Associés Inc., à titre de gestionnaire pour 10 comptes  
Joseph Pettinicchio  
Fonds d'assurance responsabilité du Barreau du Québec  
Fonds épargne retraite des ingénieurs du Québec  
Fonds des médecins omnipraticiens du Québec

Date du placement : le 16 avril 1998

– **Portefeuille Accès-Privé Croissance, Société en commandite**

Placement de 500 parts, au prix de 1 000 \$ la part.

Souscripteur :

Valorem Inc.

Date du placement : le 21 mars 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Croissance, Société en commandite**

Placement de 149,1468 parts, au prix de 1 005,72 \$ la part.

Souscripteur :

Les Publications Servex Inc.

Date du placement : le 15 avril 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Croissance, Société en commandite**

Placement de 132,6934 parts, au prix de 1 130,43 \$ la part.

Souscripteur :

Gestion Roger Rodrigue Inc.

Date du placement : le 30 juin 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Croissance, Société en commandite**

Placement de 261,2384 parts, au prix de 1 148,38 \$ la part.

Souscripteurs :

Juliette L. Vachon  
Andrée Joly

Date du placement : le 31 juillet 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite**

Placement de 150 parts, au prix de 1 000 \$ la part.

Souscripteur :

Boless Inc.

Date du placement : le 21 mars 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite**

Placement de 149,1535 parts, au prix de 1 005,67 \$ la part.

Souscripteur :

Gestion Marcel H. Leclerc Inc.

Date du placement : le 15 avril 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite**

Placement de 294,8874 parts, au prix de 1 017,34 \$ la part.

Souscripteurs :

AdcoGerma Inc.

Yoland Mathieu

Date du placement : le 30 avril 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite**

Placement de 144,7491 parts, au prix de 1 037,05 \$ la part.

Souscripteur :

Frank Hood

Date du placement : le 30 mai 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite**

Placement de 134,9973 parts, au prix de 1 111,13 \$ la part.

Souscripteur :

95980 Canada Limitée

Date du placement : le 30 septembre 1997

– **Portefeuille Accès-Privé Équilibré, Société en commandite**

Placement de 136,8496 parts, au prix de 1 096,09 \$ la part.

Souscripteur :

Laurier Gaudin

Date du placement : le 28 novembre 1997

## 6.4 Refus

## 6.5 Divers

– **Aber Resources Ltd.**

Autorisation donnée à la société de devenir émetteur assujéti au motif qu'elle est tenue à

des obligations d'information continue équivalentes en Colombie-Britannique et autorisation de faire valoir une période de quatre ans pendant laquelle elle a satisfait à ces obligations. De plus, autorisation d'établir un prospectus simplifié à condition d'y présenter les informations supplémentaires exigées par la Commission.

– **Aber Resources Ltd.**

Dispense de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire du 11 mai 1998, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

– **Environmental Reclamation Inc. (anciennement Envirothermic Technologies Limited)**

Permission d'omettre au prospectus provisoire qu'elle entend déposer incessamment des états financiers non vérifiés et arrêtés à 90 jours au plus au motif que le délai ne sera dépassé que de quelques jours et à la condition que les états financiers en date du 31 mars 1998 soient présentés au prospectus définitif.

Permission d'omettre au prospectus provisoire qu'elle entend déposer incessamment et au prospectus définitif des états financiers vérifiés des deux plus anciens exercices de l'émetteur aux motifs que les résultats de ces exercices ne sont plus représentatifs des résultats actuels de la société.

– **Fonds de placement immobilier Cominar**

Permission d'omettre au prospectus provisoire du 6 avril 1998 et au prospectus définitif de l'état cumulé du bénéfice avant les impôts sur le revenu et du flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour les deux plus anciens exercices tel que requis en vertu de l'article 39 du Règlement.

– **Pembina Pipeline Income Fund**

Autorisation accordée à Pembina Pipeline Income Fund, par dérogation à l'article 18 de la Loi, à se prévaloir du régime du prospectus simplifié bien qu'elle ne soit pas un émetteur assujéti depuis un an;

Autorisation accordée à Pembina Pipeline Income Fund, par dérogation aux articles 58 et

164 du Règlement, à ne pas présenter au prospectus l'information prévue à la partie B de l'Annexe IV du Règlement et le supplément prévu à l'Annexe IX.1 à sa notice annuelle.

Les autorisations sont accordées au motif que la société est admissible au régime du prospectus simplifié selon les dispositions de l'Instruction générale n° C-47 et qu'elle entend s'en prévaloir.

– **Perigee Inc.**

Permission d'omettre au prospectus provisoire daté du 7 avril 1998 ainsi qu'au prospectus définitif daté du 8 mai 1998 la présentation des états financiers des deux plus anciens exercices de la société.

– **SLM Software Inc.**

Dispense de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française de la circulaire pour les fins de son offre publique d'échange sur toutes les actions de Milkyway Corp. qu'elle entend déposer vers le 11 mai 1998, compte tenu que la version française de la circulaire sera déposée auprès de la Commission et des porteurs au plus tard le vendredi 15 mai 1998.

– **Tecsys Inc.**

Permission d'omettre au prospectus provisoire qu'elle entend déposer incessamment des états financiers vérifiés en date du 30 avril 1998 aux conditions suivantes :

- le prospectus provisoire présentera ces états financiers annuels sur une base non vérifiée; et
- le prospectus final présentera ces états financiers sur une base vérifiée.

Permission d'omettre au prospectus provisoire et au prospectus définitif des états financiers de la société acquise pour les deux plus anciens exercices au motifs que ces exercices n'ont fait l'objet d'aucune certification.

– **Theratechnologies inc.**

Dispense des obligations prévues à l'article 4B de l'Instruction générale n° Q-3 afin de lui permettre d'accorder aux preneurs fermes une option leur permettant de couvrir leur position dans le cas d'attributions excédentaires; cette option étant consentie pour une période de 60 jours à compter de la date de clôture du

placement et porte sur 15 % des titres faisant l'objet du placement.

Numéro de projet Sédar : 90699

## 6.6 Dépôt de suppléments

– **Alberta Energy Company Ltd.**

Réception du supplément de fixation du prix numéro 2 du 28 avril 1998 au prospectus simplifié définitif de Alberta Energy Company Ltd. du 27 août 1996, visant le placement de débentures-billets à moyen terme.

– **Clearnet Communications Inc.**

Réception du supplément de prospectus du 8 mai 1998 au prospectus simplifié définitif de Clearnet Communications Inc. du 7 avril 1998, visant le placement d'actions de catégorie A ne comportant pas droit de vote.

Numéro de projet Sédar : 52342

– **Clearnet Communications Inc.**

Réception du supplément de prospectus du 8 mai 1998 au prospectus simplifié définitif de Clearnet Communications Inc. du 15 avril 1998, visant le placement de billets de premier rang à décote à 10,4 % échéant en 2008.

Numéro de projet Sédar : 82085

– **Compagnie de la Baie d'Hudson**

Réception du supplément de prospectus du 8 mai 1998 au prospectus simplifié définitif de Compagnie de la Baie d'Hudson du 19 juin 1997, visant le placement de débentures à 6,35 %, série E.

Numéro de projet Sédar : 16618

– **Crédit Chrysler Canada Ltée**

Réception des suppléments de fixation du prix numéros 97-97 à 97-108 pour le mois d'avril 1998 au prospectus simplifié définitif de Crédit Chrysler Canada Ltée du 27 juin 1997, visant le placement de billets à moyen terme.

Numéro de projet Sédar : 37999

– **Crédit Industriel Desjardins Inc.**

Réception des suppléments de fixation du prix pour le mois d'avril 1998 au prospectus simplifié définitif de Crédit Industriel Desjardins Inc. du 29 décembre 1997, visant le placement de billets garantis à moyen terme.

Numéro de projet Sédar : 56907

– **General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée**

Réception du supplément de fixation pour le mois d'avril 1998 au prospectus simplifié définitif de General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée du 27 mars 1997, visant le placement de billets à moyen terme.

Numéro de projet Sédar : 3804

– **Les Industries Dorel Inc.**

Réception du supplément de prospectus du 7 mai 1998 au prospectus simplifié définitif de Les Industries Dorel Inc. du 7 mai 1998, visant le placement d'actions à droit de vote subalterne, catégorie B.

Numéro de projet Sédar : 83612

– **La Société Canadian Tire Limitée**

Réception du supplément de prospectus du 8 mai 1998 au prospectus simplifié définitif de La Société Canadian Tire Limitée du 5 décembre 1996, visant le placement d'un emprunt de 300 000 000 \$ en billets à moyen terme.

– **Société d'énergie Talisman Inc.**

Réception du supplément de prospectus du 8 mai 1998 au prospectus simplifié définitif de Société d'énergie Talisman Inc. du 1<sup>er</sup> mai 1998, visant le placement de billets à moyen terme.

Numéro de projet Sédar : 86372

– **Westcoast Energy Inc.**

Réception du supplément de fixation du prix numéro 2 du 8 avril 1998 au prospectus simplifié définitif de Westcoast Energy Inc. du 24 juin 1997, visant le placement de débentures à moyen terme à 5,70 %, série 5.

Numéro de projet Sédar : 14798

---

## 7. OFFRES PUBLIQUES

---

### 7.1 Avis

– **Rayrock Yellowknife Resources Inc. (Minera Rayrock Inc.)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 28 avril 1998 concernant l'offre publique d'achat de Rayrock Yellowknife Resources Inc. sur toutes les actions à vote subalterne et toutes les actions à vote multiple de Minera Rayrock Inc. au prix de 0,30 \$ l'action.

L'offre expire le 20 mai 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

– **Shaw Communications Inc. conjointement avec sa filiale Shaw Acquisitions Inc. (WIC Western International Communications Ltd.)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 21 avril 1998 concernant l'offre publique d'achat de Shaw Communications Inc. conjointement avec sa filiale Shaw Acquisitions Inc. sur la totalité des actions catégorie B sans droit de vote de WIC Western International Communications Ltd. au prix de 43,50 \$ en espèces ou 1,8058 actions catégorie B sans droit de vote de Shaw Communications Inc. et 0,25 \$ en espèces, au gré du détenteur.

L'offre expire le 13 mai 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

### 7.2 Dispenses

### 7.3 Refus

## **8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS**

### **8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs**

- **Investissements Excel Inc.**

Inscription de la société à titre de courtier en épargne collective. Les dirigeants de la société sont MM. Normand Morin, responsable des activités au Québec, Daniel Labonté, James McMahon et Pierre Bélanger.

### **8.2 Inscriptions**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Capital Midland Walwyn Inc. :

- **Ayoub, Paul**
- **Perron, Stéphane**
- **Potvin, François**
- **Qessy, Marc**
- **Rehmat, Daniel**
- **Rossy, Bruce**
- **Wilcox, Scott James**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Consultants en Bourses d'Amérique du Nord Ltée ° :

- **De Cardaillac, Bertrand**
- **Denault, Sylvie**
- **Desmarchais, Diane**
- **Ezekiel, Paola**
- **Hagopian, Christian**
- **Langlois, Josée**
- **Laurente, Grégoria C.**
- **Patry, Chantal**
- **Shao, Guang**
- **Shen, Yang**
- **Zhang, Lian Ying**
- **Zhao, Shu Xin**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Fonds de Placement SFBN Inc. :

- **Bissonnette, Léo**
- **Daignault, Marc**
- **Dussault, Raymonde**
- **Gingras, Hélène**
- **Girard, Nathalie**

- **Guérin, Joanne**
- **Lauzon, Marie-Marthe**
- **Leblanc, Rita**
- **Poirier, Urbain**
- **Sauvé, Yves**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Gestion de Fonds London Limitée :

- **Giguère, Jean-François**
- **Leblanc, Sophie**
- **Rousseau, Nancy**
- **Sun, Samuel Y.**
- **Veilleux, David**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Investissements Assep Inc. :

- **Bertrand, Raynald G.**
- **Des Rosiers, Martin**
- **Deslandes, Dominique**
- **Fiset, Réal**
- **Gélinas, Marcel**
- **Houasnia, Abdenacer**
- **Royer-Prud'Homme, Hélène**
- **Tremblay, Manon**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Placements Banque Nationale inc. :

- **Caron, Francine**
- **Glavicich, Louise**
- **Lévesque, Line**
- **Paiement, Ann**
- **Roy, Stéphanie**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Placements PFSL du Canada Ltée :

- **Bourassa, Steve**
- **Clément, Bernard**
- **Courcy, Jacques**
- **Gratton, Laurette**
- **Turcotte, Jacques**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc. :

- **Blanchard, Marc André**
- **Brunet, Céline**
- **Cheung, Vera**
- **Filion, Jocelyn**
- **Papaioannou, Aphrodite**
- **Pucella, Rosanna**
- **Woo, Mary**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. :

- **Beaudoin, Hélène**
- **Bilodeau, Réjeanne**
- **Boivin, Guylaine**
- **Boulé Côté, Denise**
- **Clermont, Denise**
- **Côté, Guylaine**
- **Fournier, Caroline**
- **Gagnon, Denis**
- **Genois, Jacques**
- **Girard, Jean-Yves**
- **Goupil, Céline**
- **Larouche, Jacinthe**
- **Lauzon, Line**
- **Lebel, Julie**
- **Leclerc, Murielle**
- **Lévesque, Carole**
- **Marcotte, Clémence**
- **Marois, Danielle**
- **Ouellet, Françoise**
- **Paradis, France**
- **Piché, Annette**
- **Richer, Jean-Marc**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Battista, Antonella**  
Groupe de Gestion de Placement CT Inc.
- **Bélanger, Michel**  
Placements CIBC Inc.
- **Bérard, France**  
ScotiaMcLeod Inc.
- **Caouette, Alain**  
Placements Optifonds Inc.
- **Charbonneau, Alain**  
Placements Optifonds Inc.
- **Charland, Sylvie**  
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Charles, David Henry**  
Gestion MD Limitée
- **Cliche, Roger**  
Services Investors Limitée (Les)
- **Désautels, Claude**  
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Dionne, Christian**  
Placements Manuvie Internationale Ltée
- **Ducharme, Corinne**  
Placements Scotia Inc.

- **Germain, Yves Lorne**  
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Gourdeau, Godfrey**  
Services Investors Limitée (Les)
- **Goulet, Sylvain**  
Courtage F.M.D. Inc.
- **Guimond, Richard**  
Placements Scotia Inc.
- **Hans-Croft, Pierre**  
Groupe Financier Concorde Inc.
- **Johnson, Norman Craig**  
Fonds de Placements Standard Life Limitée
- **Khamneipur, Nazgol**  
Services Investors Limitée (Les)
- **Lagacé, Michael**  
Courtage F.M.D. Inc.
- **Langlois, Jean-Pierre**  
Placements Manuvie Internationale Ltée
- **Laques, Fabrice**  
Fonds des Professionnels Inc.
- **Leblanc, Lucie**  
Placements Optifonds Inc.
- **Lecavalier, Gabrielle Joan Carole**  
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Leclerc, Théophile**  
Mutuelle Investco Inc.
- **Lefebvre, Jacques**  
Placements Optifonds Inc.
- **Levac, Roger**  
Société d'Investissement Balanced Planning
- **McMahon, James**  
Investissements Excel Inc.
- **Mel Chiorre, Nadia**  
Société de Gestion de Placements Banque de Montréal Limitée
- **Mongrain, Elisabeth**  
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Montpetit, Jérôme**  
Gestion de Placements TD Inc.
- **Murphy, Hélène**  
Société de Gestion de Placements Banque de Montréal Limitée
- **Pelletier, Marcel**  
Plani-Gestion Quatre-Saisons Inc.

- **Périgny, Patrick**  
Whalen, Béliveau & Associés Inc.
- **Poulin, Yvon**  
Services Investors Limitée (Les)
- **Pugh, Stephen**  
Consultants C.S.T. Inc.
- **Reinesch, Jean-Pierre**  
Service de Placements Banque  
Laurentienne Inc.
- **Riel, Claude**  
Services Investors Limitée (Les)
- **Rivest, Raymond**  
Planifications Plus Marcel Vachon Inc.  
(Les)
- **Roy, Sylvie**  
Services Investors Limitée (Les)
- **Séguin, Robert André**  
Gestion MD Limitée
- **Seniuk, Linda Joanne**  
Société de Gestion de Placements  
Banque de Montréal Limitée
- **Simard, François**  
Groupe de Fonds Guardian Ltée (Le)
- **Simard, Réjean**  
Investissements Courvie Inc.
- **Stringer, Karen Lynne**  
Gestion MD Limitée
- **Trudel, Josée**  
Placements Manuvie Internationale Ltée
- **Youwakim, Rita**  
Société de Gestion de Placements  
Banque de Montréal Limitée

### 8.3 Inscriptions conditionnelles

Inscription à titre de représentant de la personne suivante :

- **Couture, Danny**  
Capital Midland Walwyn Inc.

laquelle est assortie des conditions suivantes :

- le courtier s'engage à vérifier mensuellement toutes les opérations du représentant et à déposer dans les dix jours de la fin du mois un rapport mensuel auprès de la Bourse de Montréal et ce, jusqu'à avis contraire;

- le représentant doit soumettre trimestriellement à la Bourse de Montréal un bilan personnel, contresigné par un dirigeant du courtier.

### 8.4 Agréments

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Perigee, Conseillers en Placements Inc. :

- **Atkinson, Lloyd Charles**
- **Brown, Alexander John**
- **Butterfield, David Holt**
- **Caswell, Lisa Marie**
- **Chamberlain, John Francis**
- **Cunningham, Normand**
- **Daub, Stephen Murray**
- **Dersh, Douglas James August**
- **Kent, Julie Eveline**
- **Logan, Geoffrey Williams**
- **McCormick, David Walter**
- **Moynihan, Thomas Patrick**
- **Neely, Kenneth Edward**
- **NG, Elizabeth Siu Kin Lee**
- **Phillips, Owen Douglas**
- **Richardson, Paul Michael**
- **Taylor, Martin Robert**
- **Wilson, Douglas Alexander**
- **Yu, David Luen Hing**

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Blanchard, Susan Margaret**  
Ami Associés Inc.
- **Drouin, Manon**  
Société Générale Valeurs Mobilières  
Inc.
- **Feekery, Joanne Elizabeth**  
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Lawson, David Andrew**  
Maison Placements Canada Inc.
- **Mabey, Robert William**  
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Marshall, William Turnbull**  
Titres CT Inc.
- **McFetridge, Gordon Samuel Hugh**  
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **McNicol, John**  
HSBC James Capel Canada Inc.
- **Tabeshfard, Mohammed Reza**  
Corporation Financière Fortune (La)

- **Tepsich, Paul Michael**  
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Tittlit, Sandra Nancy**  
Nesbitt Burns Ltée
- **Westgate, Ross James**  
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.

- **Favreau, Louise**
- **Iannuzzi, Lisa**
- **Jolicoeur, Jean-Pierre**
- **Laurin, Suzanne**
- **Lefebvre, Lyne**
- **Lussier, Marianne**
- **Sénécal, Céline**

### 8.5 Reprises d'activités

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Investissements Assep Inc. :

- **Bégin, Suzanne**
- **Bouthiette, Yvan**
- **Boutin, Ginette**
- **Boutin, Guy**
- **Forgues, Patrick**
- **Lefebvre, Yves**
- **Morin, Luc**
- **Talbot, Louis**

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Blouet, Bernard**  
Placements Manuvie Internationale Ltée
- **Kohn, Chaim**  
Placements Manuvie Internationale Ltée
- **St-Onge, Denis**  
Services d'Investissement Fiducie  
Desjardins Inc. (Les)
- **Vachon, Carole**  
Services d'Investissement Fiducie  
Desjardins Inc. (Les)

### 8.6 Interruptions d'activités

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Société de Gestion de Placements Banque de Montréal Limitée, vu la cessation de cette activité :

- **Boulanger, Sophie**
- **Boulanger Paquette, Monique**
- **Boyer, Marie-Ange T.B.**
- **Di Zano, Angelina**
- **Duperron, Nicole**
- **Faucher, Solange**
- **Florent Demers, Marielle**

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Bélanger, Nicole**  
Services d'Investissement Fiducie  
Desjardins Inc. (Les)
- **Boivin, Dany**  
Placements Optifonds Inc.
- **Brière, Jean-François**  
Gestion Universitas Inc.
- **Cacheux, Claire**  
Fiducie Desjardins Inc.
- **Denis, Jacques**  
Gestion de Fonds London Limitée
- **Genier Killeen, Ginette**  
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Lanouette, Karine**  
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Lee, Robert Ming-Hon**  
Groupe de Planification Financière DPM  
Inc.
- **Lepan, Marie-Elisabeth**  
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Marcoux, Nicolas**  
Fonds de Placement SFBN Inc.
- **Reny, Sonia**  
Gestion Universitas Inc.
- **Villeneuve, Danielle**  
Investissements Courvie Inc.

### 8.7 Radiations

- **James P. Marshall, Inc.**

Radiation de l'inscription à titre de conseiller en valeurs de plein exercice, vu la cessation de cette activité.

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Société de Gestion de Placements Banque de Montréal Limitée, vu la cessation de cette activité :

- **Biasini, Natalina**
- **Cormier, Nathalie**
- **Di Iorio, Maria**
- **Gagnon, Nathalie**
- **Gonzalez, Oscar**
- **Lanthier, Christian**
- **Martinez, Laura**
- **Puri, Usha**
- **Swirsky, Roslyn Brenda**

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc., vu la cessation de cette activité :

- **Côté, Maryette**
- **Duchesne, Monique**
- **Gamache, Jocelyne**
- **Garon, Chantal**
- **Lecours, Richard**
- **Lefrançois, Nicole**
- **Roy, Linda**
- **Royer, Marie-France**
- **Turcotte, Carmelle**

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité : °

- **Chouinard, Gilles**  
Gestion de Portefeuille Natcan Inc.
- **Gosselin, Jeannine**  
Services Financiers Toyoko Inc. (Les)
- **Groome, Roderick Leslie**  
Placements Scotia Inc.
- **Houle, Richard**  
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Lavoie, Marcel**  
Gestion Universitas Inc.
- **McCann, Michel**  
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Monette, Louise**  
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.

## 8.8 Cessations de fonctions

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Curry, Brian Lorne**  
Gestion de l'Actif Atlas Inc.
- **Daoust, Jacques**  
Gestion de Portefeuille Natcan Inc.
- **Gregory, Kevin John**  
M.K. Wong & Associates Ltd.
- **Gregory, Kevin John**  
Société de valeurs mobilières Banque Hongkong Inc.
- **Stodgell, Robert John Charles**  
Gestion de l'Actif Atlas Inc.
- **Walsh, Michael Francis**  
Gestion de Capital Mulvihill Inc.

## 8.9 Dispenses

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Charles, David Henry**
- **Levac, Roger**
- **Rose, David Franklin**
- **Séguin, Robert André**
- **Stringer, Karen Lynne**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles résident près de la frontière;
- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès des Commissions de valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

## 8.10 Exercice d'une autre activité

La personne suivante est autorisée à exercer l'activité de représentant de conseiller en valeurs concernant les opérations sur contrats à terme et à agir à titre de responsable des contrats à terme pour le compte du conseiller en valeurs de plein exercice ° : °

- **Lévesque, Richard**  
Gestion de Portefeuille Natcan Inc.

Les personnes suivantes sont autorisées par le courtier à exercer l'activité de planification financière :

- **Beauchemin, Bernard**  
Service de Placements Banque  
Laurentienne Inc.
- **Gravel, Anne-Marie**  
Services d'Investissement Fiducie  
Desjardins Inc. (Les)
- **Vachon, Carole**  
Services d'Investissement Fiducie  
Desjardins Inc. (Les)

mai 1998 d'environ 150 millions \$ de débentures 6,35 % Série E, de la Compagnie de la Baie d'Hudson puisque les courtiers satisfont aux critères qui ont été énoncés dans l'avis de la Commission sur les conflits d'intérêts qui a été publié le 13 décembre 1996 (Bulletin C.V.M.Q. 1996-12-13, Vol. XXVII, n° 50, p. 1-2). La dispense est accordée à la condition que les liens entre l'émetteur et les preneurs fermes soient divulgués clairement au prospectus.

### 8.11 Refus

### 8.12 Divers

#### - **GT Global**

Approbation de la prise de position importante de 100 % dans le capital-actions du courtier en épargne collective GT Global par la société AMVESCAP Plc. opérant sous les noms de Invesco et Aim. Cette prise de position se fait par l'entremise de LGT Asset Management Plc. et de Chancelor Asset Management Inc.

#### - **Gestion de l'Actif Atlas Inc.**

Approbation de l'emprunt assorti d'une renonciation à concourir de 4 millions \$ fait par Gestion de l'Actif Atlas Inc. auprès de Capital Midland Walwyn Inc. Le solde des emprunts pour lequel Capital Midland Walwyn Inc. renonce à concourir est de 12 274 286 \$.

#### - **Gestion Sodagep Inc.**

Approbation de la prise de position importante de 100 % dans le capital-actions du conseiller en valeurs de plein exercice Gestion Sodagep Inc. par Guy Liébart. Cette prise de position se fait par l'entremise de 133706 Canada Inc., société détenue à part entière par Guy Liébart.

- **CIBC Wood Gundy valeurs mobilières Inc.**
- **RBC Dominion valeurs mobilières Inc.**
- **Scotia McLeod Inc.**
- **Valeurs Mobilières TD Inc.**

Les courtiers en valeurs de plein exercice ont été dispensés des dispositions des articles 236.1 et 237.1 du Règlement sur les valeurs mobilières dans le cadre du placement du 15

---

## 9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION

---

### 9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

– **Explogas Ltée**

Consentement à la cession de 4 916 667 actions ordinaires.

<u>par</u> :	<u>en faveur de</u> :
Genoil Merchant Banking-Intragroup Restricted Limited	Jean-Guy Lambert

### 9.2 Dispenses

### 9.3 Refus

### 9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

– **Cobre Mining Company Inc.**

Révocation de l'état d'émetteur assujetti.

– **Double Impact Communications Corp.**

Révocation de l'état d'émetteur assujetti.

– **Paragon Petroleum Corporation**

Révocation de l'état d'émetteur assujetti.

---

**ANNEXES -  
AUTRES INFORMATIONS**

---

**A. Dépôt de documents d'information**



**B. Déclarations d'initiés**



**C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec**

pour la période du  
23 mai 1998 au 30 mai 1998

Note : La présente liste est valide du 23 mai 1998 au 30 mai 1998

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
ABL Canada Inc.	Prospectus	1995-12-15	Act. ord..	100	1998-12-31
Alimentation Couche-Tard Inc.	Prospectus	1998-03-30	Act. subalt. « B »	100	2001-12-31
A.L. Van Houtte Ltée	Notice d'offre	1995-11-10	Act. subalt.	100	1998-12-31
Autostock Inc.	Notice d'offre	1995-11-27	Act. ord.	100	1998-12-31
Axcan Pharma Inc.	Prospectus	1995-12-15	Act. ord.	100	1998-12-31
Behaviour Communications Inc.	Prospectus	1997-12-18	Act. subalt. « B »	100	2000-12-31
Bestar Inc.	Notice d'offre	1995-03-20	Act. ord.	100	1998-12-31
Boutiques San Francisco Inc. (Les)	Dispense	1995-12-08	Act. subalt. « B »	100	1998-12-31
Compagnie Circo Craft Inc.	Notice d'offre	1995-05-31	Act. ord.	100	1998-12-31
Coreco Inc.	Prospectus	1996-05-24	Act. ord.	100	1999-12-31
Corporation Haemacure	Prospectus	1996-06-13	Act. ord.	100	1999-12-31
Entreprises Microtec Inc. (Les)	Prospectus	1996-12-12	Act. subalt.	100	1999-12-31
Good Fellow Inc.	Notice d'offre	1997-01-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Groupe Coscient Inc. (Le)	Prospectus	1996-12-05	Act. subalt. cat. B	100	1999-12-05
Groupe Film Telescene Inc. (Le)	Prospectus	1997-06-20	Act. subalt. cat. B	100	2000-12-31
Groupe Informission inc.	Prospectus	1998-04-08	Act. ord.	100	2001-12-31
Groupe LG Technologies Inc.	Prospectus	1996-06-04	Act. ord.	100	1999-12-31
Héroux Inc.	Notice d'offre	1995-12-11	Act. ord.	100	1998-12-31
Industries Lassonde Inc.	Notice d'offre	1995-03-24	Act. subalt. « A »	100	1998-12-31
Industries Spectra Premium Inc. (Les)	Prospectus	1997-12-01	Act. subalt.	100	2000-12-31
Investissements Maxima Inc.	Prospectus	1995-12-28	Act. ord.	100	1998-12-31
IPL Inc.	Prospectus	1997-04-09	Act. ord.	100	2000-12-31
Labopharm Inc.	Prospectus	1996-06-13	Act. ord.	100	1999-12-31
Laboratoires Aeterna Inc. (Les)	Prospectus	1995-12-04	Act. subalt.	100	1998-12-31
Logistec Corporation	Dispense	1996-07-23	Act. subalt.	100	1999-12-31
Maax Inc.	Dispense	1995-06-27	Act. ord.	100	1998-12-31
Memotec Communication Inc.	Notice d'offre	1996-08-15	Act. ord.	100	1999-12-31
Micro Tempus Inc.	Notice d'offre	1996-10-02	Act. ord.	100	1999-12-31
Mines McWatters Inc.	Prospectus	1997-08-28	Act. ord.	100	2000-12-31
Mines Richmond Inc.	Notice d'offre	1995-07-10	Act. ord.	100	1998-12-31
Mitec Télécom Inc.	Notice d'offre	1998-04-09	Act. ord.	100	2001-12-31
Phoenix internationale Sciences de la vie Inc.	Prospectus	1996-05-06	Act. ord.	100	1999-12-31
Ressources MSV Inc.	Dispense	1995-12-06	Act. ord.	100	1998-12-31
Ressources Orléans Inc.	Dispense	1998-01-05	Act. ord.	100	2001-12-31
Rocktest Ltée	Dispense	1996-12-09	Act. ord.	100	1999-12-31
Royal Aviation Inc.	Dispense	1995-11-27	Act. ord.	100	1998-12-31
Saturn (Solutions) Inc.	Prospectus	1996-02-23	Act. ord.	100	1999-12-31
Sico Inc.	Notice d'offre	1995-11-13	Act. ord.	100	1998-12-31

## Commission des valeurs mobilières du Québec

1998-05-15 Vol. XXIX n° 18

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Shermag Inc.	Prospectus	1997-10-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Société minière Mazarin Inc.	Dispense	1995-11-23	Act. ord.	100	1998-12-31
Sodarcac Inc.	Notice d'offre	1995-11-22	Act. subalt. « A »	100	1998-12-31
Systèmes de sécurité Unican Ltée (Les)	Prospectus	1996-03-22	Act. subalt. cat. B	100	1999-12-31
Technilab Pharma Inc.	Prospectus	1997-04-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Télé média Inc.	Notice d'offre	1996-01-01	Act. subalt. « A »	100	1999-12-31
Theratechnologies Inc.	Prospectus	1998-05-08	Act. ord.	100	2001-12-31
Unibroue Inc.	Prospectus	1997-05-15	Act. subalt.	100	2000-12-31
Uni-Sélect Inc.	Dispense	1997-04-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Uniforêt Inc.	Prospectus	1995-06-27	Act. subalt. « A »	100	1998-12-31

\*Modification : Theratechnologies Inc.